



Parti vert libéral suisse

Communiqué de presse

Sujet	Différend fiscal : feu vert au programme américain
Pour tout renseignement	Martin Bäumlé, président du parti, tél +41 79 358 14 85 Thomas Maier, Conseiller national, tél. +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7 Tél.+41 31 322 60 57, E-mail suisse@vertliberaux.ch, www.vertliberaux.ch
Date	30 août 2013

Les Vert libéraux sont soulagés par le feu vert au programme USA et remercient Michael Ambühl pour son engagement sans faille pour notre pays

Les Vert libéraux sont soulagés que le Conseil fédéral se soit décidé en faveur d'une solution dans le litige fiscal opposant la Suisse aux USA et que les USA aient accepté ce plan B. La voie est maintenant ouverte aux banques qui pourront régulariser définitivement leurs pratiques fiscales passées. Fort heureusement, le refus incompréhensible du parlement n'a pas empêché la mise en œuvre du programme qui demeure inchangé. Cette solution permet de limiter les dégâts suite à la gestion maladroite de la communication et aux affirmations contradictoires du Conseil fédéral et au refus de la Lex USA par le parlement. Ce succès est surtout dû à l'engagement sans faille de Michael Ambühl et de son équipe pour notre pays – aussi durant la pause estivale. Comme il l'avait promis, le Secrétaire d'Etat a préparé la voie du succès des négociations sur ce dossier épineux.

Il est réjouissant que les USA aient maintenu tous les points de l'arrangement proposé – et ce malgré le refus du parlement. Les Vert libéraux ont toujours été de l'avis qu'il n'existait objectivement pas d'alternative au programme proposé par les USA. Le résultat leur donne maintenant raison. Le Conseil fédéral a établi la base juridique permettant aux banques de régulariser une fois pour avec les USA toutes les erreurs effectives ou supposées du passé.

Le Conseiller national Thomas Maier constate : « De fait la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral revient à mettre en œuvre la Lex USA refusée par le parlement. ». Le président du parti Martin Bäumlé résume quant à lui : « Si les USA ont accepté le plan B, cela est essentiellement dû à la négociation efficace de l'équipe sous l'égide du Secrétaire d'Etat Michael Ambühl. Les vainqueurs ne sont pas les partis qui ont fait échouer la Lex USA, mais bien la Suisse. »

Les Vert libéraux sont optimistes et espèrent que le passé avec les USA a pu être ainsi réglé de manière définitive. Il est essentiel que les banques qui n'ont pas de reproche à se faire reçoivent une „non target letter“ (courrier indiquant qu'elles ne sont pas dans le collimateur) qui les blanchit et leur évite des sanctions. Certaines banques feront cependant les frais de leurs agissements illicites et devraient en tirer les leçons pour l'avenir (pour autant que ce ne soit pas encore chose faite). Les Vert libéraux se réjouissent aussi que les onze banques de la 1^{ère} catégorie comprenant entre autres le CS et la banque cantonale zurichoise puissent désormais définitivement clore ce chapitre.

La Suisse a pu échapper de justesse à un désastre pour la place financière suisse – malgré le comportement incompréhensible de trois partis représentés au gouvernement. Les Vert libéraux ont contribué de façon déterminante au plan B, que l'équipe de négociation sous l'égide de Michael Ambühl a défendu avec clairvoyance et détermination face aux USA.